



louverneconduite.fr

philippe.anfray@sfr.fr

N  Agr ment : E0405301820

N  Siret : 45207225900024

Modalit s d'organisation des formations th oriques et pratiques

(collectifs, horaires, distanciel, pr sentiel, etc...)

1) Organisation des formations th oriques :

La formation th orique est bas e sur la connaissance de la r glementation routi re (circulation et conduite d'un v hicule) ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation th orique se suivra dans les locaux de l'auto- cole avec un support m dia (DVD ou BOX fournis par des  diteurs de la profession) accompagn  d'un enseignant dipl m  ainsi que sur Internet (contenus fournis par des  diteurs de la profession : l'enseignant a un suivi p dagogique num rique de chaque  l ve afin de constater du travail effectu  par chaque  l ve.

Les th matiques abord es sont :

- L'adaptation de la vitesse # vitesse r glementaire,
- Les effets d    la consommation de stup fiants, alcool, m dicaments sur la conduite, t l phone au volant et autres perturbateurs,
- Les cons quences de la fatigue sur la conduite,
- Les risques li s aux conditions m t orologiques, aux diff rents  tats de la chauss e,
- Les usagers vuln rables,
- La ceinture de s curit  et les passagers   bord du v hicule,
- La pression sociale et de notre environnement proche.

Horaires Cours en pr sentiel abordant un th me :

Mercredi : 17h30   18h30

Samedi : 10h30   11h30

Horaires Tests en présentiel :

Mardi : 19h10 à 20h
Mercredi : 18h30 à 19h30
Jeudi : 19h10 à 20 h
Vendredi : 19h10 à 20h
Samedi : 11h30 à 12h30

Un stage code peut être organisé sous forme accélérée pendant les vacances scolaires

Volume horaire : 25 heures réparties en 4 journées consécutives.

Ce stage est composé de cours et tests.

Le nombre d'élèves est limité à 10 personnes.

L'examen du code de la route peut être organisé selon les connaissances théoriques acquises.

Ce stage demande à l'élève une concentration et un travail personnel.

La formation théorique est réalisée en présentiel afin de privilégier les échanges et l'efficacité dans l'apprentissage

Le « e-learning » est une solution de dernier recours lorsque le présentiel est impossible voire interdit. Ce mode d'apprentissage retire toute interaction entre formateur et apprenant et entre apprenants donc à l'opposé du but de cet enseignement.

Si le distanciel est l'unique possibilité d'enseignement, les horaires restent inchangés avec une visio en direct via un support numérique proposé par un éditeur pédagogique : Chaque élève se connecte aux horaires prévues et le formateur organise son cours, ou corrige le test.

2) Organisation des formations pratiques

La formation débute quelques semaines avant l'obtention du code de la route voire l'examen théorique obtenu.

La formation sera planifiée en fonction des disponibilités de chacun soit l'apprenant et l'école de conduite.

L'école de conduite privilégie une formation pratique composé de 2 à 3 leçons de conduite hebdomadaire.

Une leçon de conduite a une durée de 1h, 1h30 voire 2h.

Cette durée sera adaptée :

- à l'apprenant soit ses aptitudes physiques, physiologiques et cérébrales,
- à la compétence abordée par le formateur,
- à la disponibilité de l'école de conduite, à la disponibilité de l'apprenant.

Horaires des cours de conduite :

Lundi : 8h à 19h

Mardi : 8h à 19h

Mercredi : 8h à 17h30

Jeudi : 8h à 19h

Vendredi : 8h à 19h

Samedi : 8h à 10h30 et 13h30 à 17h

Les formations initiales en conduite accompagnée et supervisée seront validées par un rendez-vous pédagogique préalable soit un bilan de 2 heures avec le(s) accompagnateur(s).

Ce bilan sera un moment d'observation et d'échanges entre le formateur, l'élève et le(s) accompagnateur(s).

Deux bilans intermédiaires (rendez-vous pédagogique) seront effectués dans le cadre de la conduite accompagnée, un seul bilan dans le cadre de la conduite supervisée

Objectif : Evaluer la progression de l'élève

Durée : 1h

La formation pratique en mode « traditionnelle » sera conclue par l'obtention du permis de conduire à la suite d'un examen pratique devant un expert de la sécurité routière.

Chaque élève se verra proposer de l'écoute pédagogique pendant sa formation pratique :

l'élève-observateur est positionné à l'arrière du véhicule-école, il est attentif à l'apprentissage de l'élève au volant afin de mieux cerner la compétence abordée

Le néo-titulaire du permis de conduire se verra proposé une formation post-permis afin de poursuivre son apprentissage routier.

Durée : 7h sous format théorique, en présentiel, en groupe de 6 personnes à 12 personnes maximum